



PAIEMENT
COMPTANT \$



PAIEMENT
EN LIGNE



CHÈQUE OU
MANDAT-POSTE

MODALITÉS DE PAIEMENT

TAXES ET TRANSPORT SCOLAIRES

**Pour des raisons d'efficacité et de sécurité,
nous privilégions les paiements en ligne
ou au comptoir de votre institution bancaire.**

Les paiements en argent comptant ne sont plus permis;

Les chèques et mandats-poste sont acceptés, mais ne sont pas à prioriser.

Cette décision permet de :

Réduire les risques liés à la manipulation d'argent;

Libérer du temps au personnel en diminuant les tâches administratives;

Encourager l'autonomie des usagers en proposant des solutions de paiement en ligne simples, accessibles et sécurisées.

Notre objectif est une gestion responsable des fonds publics.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

PAIEMENT EN LIGNE

Ouvrir votre application bancaire;

Choisir « **payer une facture** » et ajouter un bénéficiaire;

Faire la recherche du **CSS DU FER**;

Choisir le **CSS DU FER-TAXE SCOLAIRE** ou **CSS DU FER-TRANSPORT**.

Le # de compte correspond à votre # de référence à 20 chiffres qui se trouve en haut de votre facture.